



Compte-rendu d'activités 2019

Introduction

En 2015, dans le cadre du nouveau contrat de plan Etat-Région, Agropolis International avait adopté une stratégie en quatre axes au sein desquels ses activités étaient déclinées : 1) l'interface avec les communautés scientifiques, 2) l'interface avec l'international, 3) l'interface avec les acteurs du développement économique et 4) l'interface avec la société civile.

Eu égard aux importantes évolutions, ces dernières années, du contexte institutionnel dans lequel l'association développe ses activités, celle-ci a adopté en 2019 une nouvelle feuille de route basée sur le principe de subsidiarité avec les missions des autres structures en émergence. Cette feuille de route comprenait ainsi une fonction opérationnelle, avec des actions réalisées par délégation ; et une fonction plus stratégique, avec des actions à l'initiative d'Agropolis International, bénéficiant à l'ensemble de ses membres et partenaires et aux communautés cibles.

La programmation technique adoptée par les membres de l'association pour 2019 était ainsi organisée en trois volets : 1) les actions à caractère « stratégique » relevant de la promotion, de l'animation et de la valorisation des membres ; 2) les services « opérationnels » répondant à des sollicitations d'un ou plusieurs membres ; et 3) les activités relatives à la vie institutionnelle de l'association. Le présent compte-rendu technique d'activités est organisé selon ce fil directeur.

1. Promotion, animation et valorisation des membres

1.1. Promotion des compétences et des activités des membres

Au sein du premier volet, l'une des missions historiques d'Agropolis International consiste à assurer, par différents moyens, la visibilité et la promotion de ses membres et de leurs activités, aux niveaux régional, national et international, avec des savoir-faire reconnus et les bénéfices d'une notoriété internationale pour le pôle scientifique Agropolis et la marque éponyme. Ces missions seront progressivement ajustées afin d'éviter toute redondance dans le nouvel environnement institutionnel.

1.1.1. Présentation de l'offre de formation, recherche, expertise

Pour cela, Agropolis International s'appuie notamment sur son site Internet – vitrine du pôle centré sur Montpellier « AEB : Agriculture, Environnement, Biodiversité » – qui présente, sous forme de bases de données consultables en ligne et mises à jour annuellement, les unités de recherche, l'offre de formation ainsi que les plateformes techniques et équipements collectifs. A l'avenir, cette action sera menée en concertation avec le pôle AEB de l'I-Site MUSE et avec les acteurs toulousains.

1.1.2. Agenda des événements et relais/diffusion d'information

Agropolis International diffuse, à la demande de ses membres et partenaires, les actualités de la communauté scientifique régionale, via la publication d'actualités sur le site Internet de l'association (plus d'une centaine par an), via une diffusion directe par courriel au moyen de onze listes correspondant à différents publics-cibles, via ses réseaux sociaux (Linkedin, FaceBook, Twitter) et via la lettre électronique d'information « e-sciences vertes » (1 200 abonnés).

1.1.3. Dossiers d'Agropolis

Depuis le premier numéro paru en 2001, les Dossiers constituent un outil très apprécié de présentation et de promotion des compétences des membres d'Agropolis International, ainsi que de ses partenaires en région, sur des problématiques scientifiques majeures. Deux nouveaux Dossiers ont été publiés en 2019.

Dossier d'Agropolis Systèmes complexes, de la biologie aux territoires

La version anglaise de ce dossier n° 23, réalisé en partenariat avec les institutions toulousaines, est parue en février 2019 (la version française est parue en 2018).

Dossier d'Agropolis Sciences marines et littorales en Occitanie

Le dossier n° 24 est paru en février 2019 en version française et en juillet 2019 pour sa version anglaise. Ce numéro a la particularité d'associer aux laboratoires de recherche des acteurs régionaux du secteur privé et des organisations de la société civile. Il a été largement diffusé en 2019, notamment à l'occasion des Assises de l'économie maritime et du littoral (Montpellier, 3-4 décembre 2019).

Dossier d'Agropolis Santé globale

Au cours des 40 dernières années, la récurrence d'épidémies dues à des agents infectieux connus ou nouveaux (sida, virus de la grippe aviaire, du SRAS, Ebola...) a généré une prise de conscience accrue des interconnexions entre santés humaine, animale et environnementale, et de l'effet des changements globaux sur ces interactions. La toute dernière émergence du coronavirus COVID-19 vient encore illustrer les menaces liées aux émergences épidémiques. Avec une masse critique de

recherche en sciences médicales, sciences agronomiques et vétérinaires, sciences écologiques et environnementales et sciences sociales, la communauté scientifique d'Occitanie constitue un terreau favorable au développement d'approches intégrées de la santé humaine, animale et végétale, en lien avec l'environnement. Agropolis International y consacre ainsi son 25^e dossier, paru en décembre 2019 en versions française et anglaise, illustrant la diversité, la complémentarité et la portée des travaux scientifiques menés. Le comité scientifique et éditorial a associé des personnalités des CHU de Toulouse et de Montpellier, de l'INRAE, de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT), du Cirad, de l'IRD et d'Agropolis International. La publication a été réalisée avec un soutien financier spécifique de l'I-Site MUSE et de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse (ENVT).

Réflexion sur l'évolution de l'outil des Dossiers d'Agropolis

Jusqu'à récemment, le succès des dossiers était mesuré principalement à l'aune des téléchargements comptabilisés sur le site Internet d'Agropolis. Cependant, la fiabilité de ces statistiques est discutable. Afin d'être en mesure de mieux évaluer l'attractivité réelle des dossiers, un formulaire préalable au téléchargement a été mis en place, ainsi que le dépôt des dossiers sur des plateformes de partage pour consultation en ligne (voir données du tableau ci-dessous).

Statistiques de téléchargement / consultation des Dossiers - 2019

Dossier	Téléchargement Via formulaire	Téléchargement direct	Consultation Scribd	Consultation Slideshare
Systèmes complexes VF (06/18)		34 781	8 552	2 752
Systèmes complexes VA (02/19)		13 302	12	229
Sciences marines VF (02/19)	305	63 511	1 812	1 880
Sciences marines VA (07/19)	46	317	3	0

De plus, en près de 20 ans, le contexte institutionnel, scientifique, régional et technologique a largement évolué. Afin de mieux répondre aux attentes des lecteurs ciblés ou émergents (scientifiques des secteurs public et privé, décideurs, mais également ONG ou tout autre acteur spécialisé de la société civile), il est apparu pertinent de mener une réflexion sur l'évolution de cette publication, sur le fond comme sur la forme. Sur proposition du Bureau d'Agropolis International, un groupe de réflexion a été constitué (réunissant « contributeurs » et « utilisateurs » de la série aux expertises différentes : recherche, médiation, édition et rédaction scientifiques) afin d'émettre des recommandations sur l'évolution de la ligne éditoriale quant aux objectifs, cibles, domaines d'intérêt, formats, modes de publication (numérique, papier) et de diffusion. Un scénario d'évolution a ainsi été élaboré. Le travail de réflexion se poursuit pour aboutir à la proposition d'un nouveau modèle courant 2020.

1.1.4. Cartographie des partenariats internationaux

Dans le cadre de sa politique internationale, l'I-Site MUSE cherche à consolider la visibilité et l'influence internationales du consortium scientifique agrégé autour de l'Université de Montpellier et à se doter d'une capacité d'analyse stratégique des partenariats internationaux. La création d'un outil intelligent permettant l'extraction des ressources informationnelles des membres (bases de données de projets, de publications, de mobilités, de conventions...) et l'analyse des données extraites est ainsi à l'étude. Dans le cadre de la convention de partenariat entre Agropolis

International et l'I-Site MUSE signée en juillet 2018, il a été convenu qu'Agropolis International mettrait des moyens opérationnels au service de l'étude de faisabilité de cet outil. L'étude préalable a ainsi débuté en 2019, avec une définition des grands principes, des enjeux et des objectifs. Deux questionnaires ont également été préparés, l'un sur les sources d'information et l'autre sur les besoins en termes d'analyse. Les enquêtes auprès des membres seront lancées début 2020 sur la base de ces questionnaires. En termes de solutions technologiques, un rapprochement s'est opéré avec la Direction des Systèmes d'Information du Cirad qui cherche aussi à développer un outil « open source » d'analyse des partenariats internationaux dans le cadre du projet européen LEAP4FNSSA.

1.2. Mutualisation et animation

Jusqu'à aujourd'hui encore, Agropolis International assure au nom du collectif plusieurs missions d'animation et de mutualisation. Ces dernières années, d'autres structures collectives comme la COMUE LRU puis l'I-Site MUSE ont pu se positionner pour reprendre certaines de ces activités, mais Agropolis International continue d'en assurer un certain nombre.

1.2.1. Accès Internet sur le campus Agropolis

RENATER assure pour les organismes de recherche un service de maillage du réseau Internet entre les grandes villes, mais ne prenait pas en charge jusqu'à présent les réseaux d'accès locaux (assuré par HDMON pour la zone Agropolis). Le système de distribution a fonctionné jusqu'en 2018 grâce à une convention entre les 15 établissements desservis, l'exploitation du réseau étant assurée par une société de services et la gestion administrative et financière du système par le CNRS. Or, la convention avec HDMON et le marché d'exploitation avec la société de service sont arrivés à échéance fin 2018 et par ailleurs, ce système posait des problèmes de résilience, de fiabilisation et de performance. Des investissements considérables sont aujourd'hui nécessaires et RENATER propose de reprendre en main à la fois l'infrastructure et la gestion des accès pour les différents organismes desservis, mais cela engendre une augmentation considérable des coûts d'accès, ce qui pose problème notamment pour les petits organismes (e.g. IAM.M) ou ceux ayant de multiples sites (e.g. INRAE). Des discussions ont donc été menées au sein des membres d'Agropolis International et avec le comité de pilotage HDMON local et RENATER pour trouver des solutions acceptables par toutes les parties prenantes. Une proposition a finalement été élaborée et approuvée sur la base de 2 connexions partagées dont Agropolis International assurera le suivi administratif et financier et l'INRAE le suivi technique, à partir de fin 2020.

1.2.2. Animation et participation aux travaux de la CIST

La CIST (Commission Information Scientifique et Technique) Agropolis réunit les responsables des centres de documentation et bibliothèques des organismes membres de l'association et une personne chargée de mission IST salariée d'Agropolis International. Elle est structurée en groupes de travail qui échangent sur les méthodes et outils pour la réalisation d'études bibliométriques, organisent des journées d'études et des formations et rédigent des fiches pratiques pour les chercheurs et les étudiants. En 2019, elle s'est rapprochée de l'Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique (URFIST) de Toulouse pour organiser à Montpellier des sessions de formation en commun (l'URFIST met à disposition un formateur tandis que

la CIST assure la logistique et la communication), dont une première session a été organisée en décembre sur le thème : « Ethique et intégrité de la recherche ». Par ailleurs, la sensibilisation à l'open access s'est poursuivie dans le cadre du groupe de travail « Open access LR ». Plusieurs documentalistes de la CIST participent au comité d'organisation des journées CasuHAL (prévues en juin 2020 à Montpellier). Le groupe de travail « bibliothèques » mène une réflexion sur les aménagements pour répondre aux nouveaux besoins des usagers. Le groupe de travail « formation » a pu tester les formations du module doctoral mutualisé sur l'Information Scientifique et Technique. Le groupe de travail « bibliométrie » a organisé en avril un atelier d'échanges et de conseils pour le volet publications des dossiers HCERES et publié ou actualisé des fiches méthodologiques. Plusieurs études bibliométriques ont également été réalisées, dont une dans le cadre du groupe de « systèmes alimentaires » du CCRRDT (voir page 13) et une à la demande de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie. A noter également, la chargée de mission IST salariée d'Agropolis International a été mise à disposition de l'I-Site MUSE à raison d'un mi-temps à compter du mois de juin, pour réaliser des études bibliométriques en soutien aux partenariats et à la valorisation dans le cadre du projet PRIME financé par la Région Occitanie.

1.2.3. Organisation de l'accueil de visiteurs et de délégations

Au service de ses membres et en articulation avec le pôle AEB de l'I-Site MUSE, Agropolis International assure l'organisation de visites de délégations nationales et internationales. Le dispositif permet de proposer des programmes de visites à la carte présentant les différentes compétences de la communauté scientifique et de ses partenaires. Dans ce cadre, Agropolis International a organisé en 2019 l'accueil de 6 délégations provenant de 4 pays, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Liste des délégations reçues par Agropolis International en 2019

Mois	Organisation	Pays	Nb de visiteurs
Mars	Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS)	Chine	2
Juin	Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS)	Chine	5
Juin	MARA (ministère de l'Agriculture de Chine)	Chine	6
Juin	Directeur Général – <i>Bioversity International</i>	Italie	1
Juillet	Vice Chancelier – University Putra Malaysia	Malaisie	1
Novembre	Président – Embrapa	Brésil	1

1.3. Valorisation des initiatives territoriales au service de l'ensemble des acteurs de la société civile

Un autre pan d'activités d'Agropolis International consiste à valoriser, par le biais d'évènements ou de projets de différentes natures, les initiatives territoriales de ses membres, qu'elles soient portées par des collectivités locales, des organismes scientifiques ou des associations, au profit de différents acteurs de la société civile (politiques, économiques, scientifiques, du développement, citoyens...).

1.3.1. Reconversion du 951 avenue d'Agropolis en « tiers-lieu » innovant

En lien avec le Conseil régional et la société d'architecture et de promotion immobilière Ametis-Fontès, Agropolis International et ses membres portent un projet de reconversion du bâtiment de l'ancien *Agropolis Museum* et de ses environs en un « tiers-lieu » innovant et multi-acteurs. En parfaite adéquation avec le Pacte alimentation du Conseil régional, ce lieu pourrait être la « vitrine » des initiatives

régionales en matière de développement durable autour de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et de la biodiversité, un lieu où l'on pourrait tout à la fois s'instruire, se détendre, se cultiver, réfléchir, échanger et consommer « autrement ».

L'année 2019 a été une période de maturation du projet, avec trois groupes de travail comprenant 53 volontaires, constitués autour des thèmes « penser », « manger » et « vivre », co-animés par Agropolis international, le collectif citoyen Agropol'Eat et l'association des Amis d'Agropolis. Faisant suite aux enquêtes menées en 2018, il s'agissait dans un premier temps de définir le périmètre des activités du tiers-lieu et les besoins afférents en termes d'aménagement et de partenariat. Ces groupes de travail ont ainsi émis des recommandations et des points de vigilance pour la mise en œuvre du projet et la construction et l'aménagement du futur bâtiment, consignés dans un document de synthèse qui a été partagé avec les différentes parties prenantes. Ce travail sera prolongé en 2020 par la mobilisation d'autres structures partenaires, la définition du modèle juridique *ad-hoc* et l'étude du modèle économique des différentes activités et du projet d'ensemble.

Parallèlement à cette animation, Agropolis International a tenté de faire avancer les aspects juridiques afin de lever les contraintes à la réalisation du projet. Une des conditions de réalisation est la formalisation du dépôt du permis de construire, qui nécessite la signature d'un avenant entre l'Etat et la Région pour la prolongation du bail emphytéotique concernant le foncier. A cet effet, un dossier a été déposé par la société Ametis-Fontès auprès de la direction des finances publiques de l'Hérault en juin 2019. Fin 2019, aucune réponse à cette demande n'avait encore été communiquée.

Des circonstances extérieures sont aussi venues compliquer la gestion de ce dossier, le bâtiment ayant été occupé illégalement à partir de novembre 2019 et la demande d'expulsion en référé du Conseil régional ayant été déboutée par le tribunal administratif. L'occupation du bâtiment génère de nombreuses nuisances pour les occupants du campus (dégradations, saleté, bruit) et des coûts (surveillance, nettoyage, piratage d'eau et d'électricité). Agropolis International joue son rôle de facilitateur en essayant de regrouper les différentes informations et de mener des concertations entre les intervenants.

1.3.2. Diffusion et échange de connaissances et expériences auprès de différents types d'acteurs

Convention avec l'IHES

En tant qu'établissement public sous la double tutelle des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Education nationale, l'Institut des Hautes Etudes pour la Science et la Technologie (IHES) a pour vocation de former les cadres dirigeants des secteurs publics et privés à une meilleure compréhension des enjeux sociétaux de notre temps en s'appuyant sur la science. Depuis 2007, chaque cycle de formation annuel s'adresse à une cinquantaine d'auditeurs de diverses origines (entreprises, administrations, associations, médias, ONG, fédérations professionnelles ou syndicales). Plusieurs cadres scientifiques de la communauté Agropolis en ont bénéficié. Partageant la même ambition de promotion de la culture scientifique et de stimulation des échanges entre science et société, Agropolis

International et l'IHEST ont signé en 2019 une convention triennale de partenariat. Dans ce cadre, il a notamment été convenu qu'une session du cycle national de l'IHEST sur le thème des transitions alimentaires soit accueillie à Montpellier en 2020 avec l'appui d'Agropolis International.

Organisation d'évènements pour différents publics

En marge du 4^e Congrès mondial d'Agroforesterie (20-22 mai 2019, Corum, Montpellier), Agropolis International a apporté son expertise et son soutien (organisation, communication, presse) pour la réalisation de plusieurs manifestations ouvertes au public : une journée organisée par l'Association Française d'Agroforesterie et la Fondation de France le 19 mai (1900 personnes) ; une soirée projection-débat le 23 mai (150 personnes) ; et un festival de films sur l'agroforesterie le 24 mai (150 personnes).

Par ailleurs, Agropolis International a co-organisé avec le CARI, pour la troisième année consécutive, un atelier sur l'agriculture et l'alimentation durable dans le cadre de la 9^e AGORA des coopérations et des solidarités internationales d'Occitanie Coopération. Rassemblant plus de 80 personnes, cet atelier a permis de croiser les regards entre science et société civile et de faire ressortir le besoin d'une animation multi-acteurs au niveau régional sur ces questions, dont les modalités possibles de mise en œuvre seront explorées en 2020.

1.3.3. Implication dans des projets au profit du développement territorial

Agropolis International a poursuivi en 2019 son implication dans le projet INCluSilver (*Innovation In personalized Nutrition through Cluster cooperation in the Silver economy*), initié en 2017. Financé dans le cadre du programme H2020 / INNOSUP, ce projet vise à créer les conditions favorables pour initier et soutenir des innovations dans le champ de la nutrition personnalisée des seniors. Dans le cadre de ce projet, outre une meilleure compréhension des enjeux de la « silver » économie de la part des partenaires, 6 PME au niveau européen ont pu bénéficier d'un soutien financier pour le développement d'innovations. L'organisation d'une série d'ateliers a également permis la création d'un réseau d'acteurs autour de cette problématique de la nutrition personnalisée des seniors. Un évènement de clôture du projet et de mise en visibilité des actions menées aura lieu en 2020.

1.3.4. Cuvée Agropolis

La 15^e cuvée d'Agropolis a été sélectionnée par un jury de dégustation au sein de vins de l'AOC « La Clape » près de Narbonne proposés à la sélection et respectant le cahier des charges. Le lauréat de cette cuvée Agropolis 2019 est le vin rouge « Les Amandiers » (millésime 2017) produit par le Domaine Château Marmorières. Egalement cette année, un « coup de cœur » du jury a été attribué au vin blanc « Planteur » du Domaine Sarrat de Goundy. Un certain nombre de bouteilles de la cuvée sont commandées par Agropolis International, portant une contre-étiquette avec le logo de l'association, et celles-ci sont offertes aux visiteurs et peuvent aussi être commandées à un tarif préférentiel pour une consommation personnelle.

2. Services aux membres sur sollicitation

Un deuxième volet d'activités regroupe un certain nombre de services que l'association rend à ses membres lorsque ceux-ci la sollicitent en raison de son expérience ou de son savoir-faire particulier, et de sa légitimité dès lors qu'il s'agit d'initiatives pluri-institutionnelles. A noter que les demandes émanent essentiellement des membres des collèges A et C de l'association (établissements de recherche et d'enseignement supérieur et collectivités territoriales).

2.1. Appui aux opérations portées par les membres académiques

2.1.1. Hébergement - Gestion - Secrétariat

Comité Scientifique Français de la Désertification

Agropolis International assure le secrétariat opérationnel du CSFD (Comité Scientifique Français de la Désertification) présidé par un chercheur de l'IRD : l'association élabore les demandes de subvention et leur justification, gère le budget, assure le secrétariat, l'organisation des réunions, la rédaction des comptes rendus, la mise à jour du site Internet (anglais et français) et l'édition des dossiers et fiches thématiques du CSFD. Plusieurs autres activités spécifiques, notamment éditoriales, ont été appuyées par Agropolis International en 2019 :

- Traduction en anglais du dossier thématique du CSFD n°12 : *Surveiller la désertification par télédétection*
- Publication du dossier thématique du CSFD n° 13 : *Question de genre en zones sèches. Les femmes actrices de la lutte contre la désertification* (version française) et de la fiche thématique associée
- Actualisation de la fiche d'actualité sur la Grande Muraille Verte (versions française et anglaise)
- Animation d'un groupe de réflexion sur les liens biodiversité-désertification afin de produire une fiche thématique en vue du Congrès Mondial de la Nature de l'UICN à Marseille du 11 au 19 juin 2020

Commission française pour la Recherche Agronomique Internationale (CRAI)

Depuis 2007, l'association assure aussi le secrétariat opérationnel de la Commission pour la Recherche Agronomique Internationale (CRAI), présidée par B. Hubert, conseiller du président d'Agropolis International et lui-même ancien président de l'association. La CRAI rassemble les trois ministères français en charge de la Recherche, des Affaires étrangères et de l'Agriculture, quatre établissements scientifiques (Cirad, Agreenium, INRAE et IRD), Agropolis International et l'Agence Française de Développement (AFD), dans l'objectif de définir une vision et un programme partagés pour la recherche agronomique française à l'échelon international, avec une attention particulière aux relations avec le CGIAR, dont le siège est situé à Montpellier sur le campus Agropolis. Dans le cadre de la concertation sur les partenariats France-CGIAR animée par la CRAI, Agropolis International a pris l'initiative d'organiser un atelier d'échange avec *Bioversity International* (un des 15 centres du CGIAR) pour faire un état des lieux des collaborations de la communauté scientifique locale avec l'équipe de cette organisation qui est basée à Montpellier, dans la perspective de renforcer le partenariat. Une trentaine de scientifiques y ont participé et un groupe de travail a été constitué pour prolonger les réflexions.

Par ailleurs, une réunion de la CRAI de haut-niveau (participation des directeurs généraux des ministères et des présidents-directeurs généraux des établissements) s'est tenue à Paris en mars 2019. Elle a notamment été l'occasion de la signature officielle d'une déclaration commune de renforcement des collaborations entre le CGIAR et les établissements français, dans le cadre d'un plan d'action en cours de validation. Par ailleurs, les propositions élaborées par la CRAI sur les relations avec les entreprises privées impliquées dans des projets de développement ont été approuvées. Et un nouveau chantier sur le paysage des initiatives et des institutions actives dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle internationale a été validé. En dehors de cette réunion physique à Paris, la CRAI s'est réunie 10 fois cette année en visioconférence entre Montpellier et Paris avec le support du secrétariat opérationnel assuré par Agropolis International.

2.1.2. Laboratoires Sans Murs d'organisations étrangères

Agropolis International héberge pour le compte de ses membres des « laboratoires sans murs » d'organisations étrangères, dont l'association a largement contribué à l'implantation à Montpellier et dont elle assure la gestion administrative et financière, tandis que l'animation scientifique de ce type de partenariat est désormais du ressort de l'I-Site MUSE.

Embrapa – Brésil

V. Guimaraes a pris ses fonctions de nouveau chef du programme LabEx Europe de l'Embrapa en août 2019, succédant à P. Machado qui est retourné au Brésil, au Centre de recherche sur le riz et les haricots de Goiânia. P. Machado a été nommé représentant pour la région Amérique latine et Caraïbes au *System Council* du CGIAR, ce qui lui donne l'occasion de garder le contact avec la communauté Agropolis à travers les représentants français au sein du *System Council*.

Inta – Argentine

Pour des raisons budgétaires liées à la situation de l'Argentine, le responsable permanent du LABINTEX, A. Valeiro, a dû regagner son pays, tout en assurant deux séjours annuels d'un mois à Montpellier (grâce à un soutien financier de l'I-Site MUSE). Ce dispositif lui a permis de mettre en place des séjours de longue durée de chercheurs argentins dans des laboratoires montpelliérains, confirmant ainsi la volonté de l'Inta, malgré les restrictions budgétaires, de développer ses collaborations avec des équipes françaises.

Université Putra Malaysia (UPM) – Malaisie

Un nouveau coordinateur, F. Nobilly, a remplacé T. Tuan Poy qui a rejoint son laboratoire à Kuala Lumpur où elle est très impliquée dans les projets de collaboration avec les équipes montpelliéraines. A la suite d'une visite à Montpellier du Dr L. Juan Boo de l'UPM en mai 2018 et de ses propositions de collaborations sur la réintroduction de l'élevage bovin dans les plantations de palmiers à huile, une mission de trois chercheurs s'est rendue en Malaisie en mai 2019, grâce au soutien d'un programme *ERASMUS Mundus* coordonné par l'Institut Agro. La mission a débouché sur deux projets de thèse en cotutelle.

Chinese Academy of Agricultural Sciences (CAAS) – Chine

Les discussions et rencontres tripartites entre la CAAS, l'I-Site MUSE et Agropolis International en vue de l'accueil à Montpellier d'une représentation permanente de la CAAS se sont poursuivies. Le projet devrait se concrétiser en 2020.

2.1.3. Accueil, organisation et gestion d'évènements

Ecole-chercheur MISS-ABMS

L'école-chercheur sur la modélisation multi-agents en lien avec la gestion des ressources naturelles, co-organisée par l'INRAE, le Cirad, le CNRS et l'Université de Toulouse, avec l'appui d'Agropolis International qui en assure la gestion administrative, financière et logistique, rencontre chaque année un vif succès. L'édition de septembre 2019 a rassemblé pendant deux semaines à Montpellier 26 stagiaires de 14 nationalités.

Conférence sur l'Agriculture de Conservation des Sols

Organisée à Toulouse en janvier 2019, cette journée était la 2^e édition d'un évènement organisé pour la première fois en 2016. L'agriculture de conservation des sols (ACS), officiellement définie par la FAO en 2001, repose sur trois grands principes : couverture végétale maximale des sols, absence de labour, rotation et diversification des cultures. Cet évènement multi-acteurs a permis la rencontre de 147 participants, essentiellement chercheurs, enseignants et agriculteurs. Agropolis International avait été sollicitée par un collectif de chercheurs et d'acteurs du développement agricole pour assurer l'organisation logistique de cette journée à Toulouse (hôpital Purpan).

Congrès scientifique international Agroforestry 2019

Agropolis International a coordonné le comité en charge du volet communication du 4^e Congrès mondial d'Agroforesterie (20-22/05/2019, Le Corum, Montpellier). Accueilli en Europe pour la première fois, cet évènement organisé par le Cirad et l'Inra en partenariat avec *World Agroforestry*, Agropolis International et l'I-Site MUSE a réuni 1 200 participants de 100 pays (chercheurs, étudiants, agriculteurs, ONG, entrepreneurs, décideurs politiques...).

Conférence de lancement des projets PRIMA et clôture du projet ARIM-Net

Agropolis International a appuyé et accueilli en juin 2019 l'évènement de lancement des 36 projets sélectionnés dans le cadre du premier appel d'offre du programme européen PRIMA (lancé en 2018), suivi de la réunion des membres du comité de pilotage du programme. Ces évènements succédaient à la conférence finale de l'ERA-Net ARIMNet 2, dans la continuité duquel s'inscrit le programme PRIMA (dont le statut d'article 185 du Traité européen confirme l'engagement de long terme de la Commission européenne dans les recherches agricoles en Méditerranée en partenariat Nord-Sud).

Conférence internationale sur la sécurité alimentaire

Agropolis International est l'un des partenaires de la 5^e conférence internationale sur la sécurité alimentaire à l'initiative d'Elsevier, co-organisée pour cette édition 2020 à Montpellier avec l'I-Site MUSE, le Cirad et l'Université de Wageningen. Agropolis International assure notamment la recherche et le traitement des subventions, l'organisation logistique, la gestion des contributions scientifiques à la conférence, le secrétariat du comité scientifique et du comité de la conférence. Une personne a été recrutée en contrat à durée déterminée de dix mois à cet effet.

Journées francophones bio-informatique & modélisation

Agropolis International coordonne l'organisation en 2020 à Montpellier de la 20^e édition des Journées Ouvertes de Biologie, Informatique et Mathématique (JOBIM 2020). En partenariat avec le comité d'organisation de JOBIM 2020, elle assure la coordination logistique et l'ingénierie financière de cet événement pour lequel plus de 400 participants sont attendus. Cette conférence rassemblant chercheurs, étudiants et opérateurs privés offre l'occasion d'échanger sur les avancées scientifiques et techniques aux frontières de la biologie, de l'informatique, des mathématiques et de la physique.

Congrès international sur l'écologie et l'évolution des maladies infectieuses

Agropolis International coordonne l'organisation de la 18^e édition de la conférence internationale EEID (*Ecology and Evolution of Infectious Diseases*) en juin 2020 à Montpellier. En partenariat avec le comité d'organisation, elle assure la coordination logistique et l'ingénierie financière de cet événement qui rassemblera plus de 400 scientifiques.

2.1.4. Implication dans des projets

Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition

NIPN pour *National Information Platforms for Nutrition* est une initiative de la Commission européenne / Direction générale du Développement et de la Coopération (DEVCO) dans le cadre de ses engagements en matière de réduction de la malnutrition (plan d'action pour la nutrition 2014-2020) – cofinancée par le Département du Royaume-Uni pour le Développement international (DfID) et la Fondation Bill & Melinda Gates. DEVCO a contractualisé avec le groupement européen d'intérêt économique (GEIE) AGRINATURA pour la mise en œuvre du projet (en juillet 2015, pour une durée de 4 ans ½). La gestion du projet a été déléguée par AGRINATURA à Agropolis International, notamment à la demande de l'IRD et du Cirad. Agropolis International a ainsi assuré la gestion administrative et financière, ainsi que la coordination et la réalisation technique du projet. L'équipe consacrée au projet NIPN a été composée d'une coordinatrice à 80 % et d'une assistante à 50 % au sein du secrétariat exécutif d'Agropolis International, plus trois experts entièrement dédiés au projet pour suivre les activités dans les pays partenaires.

L'initiative vise à aider les pays à renforcer leurs systèmes d'information et leurs capacités d'analyse de données pour la nutrition, de manière à mieux étayer les décisions stratégiques auxquelles ils sont confrontés pour prévenir la malnutrition et ses conséquences. Les Plateformes Nationales d'Information pour la Nutrition sont conçues pour aider les pays membres du mouvement « SUN » (*Scaling-up nutrition*) à renforcer leurs capacités à rassembler et analyser les données existantes sur l'état nutritionnel des populations et sur les facteurs ayant une influence sur le statut nutritionnel, y compris les politiques, les programmes et les investissements en lien avec la nutrition. Les buts poursuivis sont multiples : être capable de mesurer les progrès accomplis par rapport aux objectifs internationaux ; analyser les données en vue de mieux comprendre comment la malnutrition peut être prévenue ; et contribuer à informer les politiques et programmes nationaux. L'initiative a été mise en œuvre dans neuf pays : Bangladesh, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Guatemala, Kenya, Laos, Niger, Ouganda.

La mise en œuvre de ce projet qui s'est terminé fin 2019 a permis à Agropolis International de démontrer sa souplesse d'exécution et ses capacités de gestion d'un projet complexe. Celui-ci a en outre présenté un indéniable intérêt financier pour l'association, au moment de la perte des subventions de l'Etat en 2015. Il a contribué à donner de la visibilité à la communauté scientifique montpelliéraine sur les problématiques internationales liées à la nutrition et a permis l'exposition de chercheurs du Cirad et de l'IRD à la communauté internationale dans ce domaine, via le groupe d'experts. Enfin, il a débouché sur de nouvelles opportunités pour Agropolis International et la communauté scientifique avec un nouveau projet confié à AGRINATURA par DEVCO pour la mise en place d'une *Nutrition Research Facility* (2020-2024) facilitant l'échange d'informations entre scientifiques et décideurs sur les questions d'alimentation-nutrition, dans lequel sont impliqués le Cirad, l'IRD et Agropolis International (bien que, pour cette dernière, dans une moindre mesure par rapport à son implication dans le projet NIPN).

Politiques de lutte contre les carences en micronutriments en Afrique de l'Ouest

Le GEIE AGRINATURA a obtenu un contrat sur le volet recherche du service d'appui et de conseil en fortification des aliments (2FAS) auprès de la Commission européenne, Direction générale du Développement et de la Coopération (DEVCO). La mise en œuvre du projet a démarré début 2019 pour une durée de 2 ans ½. Le contrat porte sur la production de connaissances et de données factuelles pouvant orienter la planification et la mise en œuvre de programmes d'enrichissement des aliments équitables, efficaces et durables, dans le cadre d'un ensemble plus large d'interventions de santé publique et parallèlement à la promotion de la santé et de systèmes alimentaires diversifiés et sensibles à la nutrition.

L'une des quatre études prévues dans le cadre de ce contrat porte sur l'évaluation de différentes stratégies de lutte contre les déficiences en micronutriments en ciblant quatre pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Ghana, Sénégal). En tant que membre d'AGRINATURA, Agropolis International s'est positionnée pour coordonner cette étude, en mobilisant l'expertise scientifique de l'IRD dans ce domaine. Un chercheur de l'IRD a ainsi été nommé responsable scientifique de cette étude et un post-doc a pu être recruté par l'IRD pour la durée du projet, qui sera mené en collaboration avec le Cirad, le *Natural Resources Institute* (Université de Greenwich, Royaume-Uni) et quatre partenaires africains.

2.2. Appui aux opérations portées par les collectivités territoriales

2.2.1. Participation à des instances, groupes de travail

Comité Consultatif Régional de la Recherche et du Développement Technologique (CCRDT)

Lors de la création du CCRDT en 2017, le directeur d'Agropolis International, E. Fargeas, a été nommé membre du CCRDT aux côtés de 95 autres experts. Une première série de travaux a porté sur 7 thématiques, dont l'une sur les bio-ressources qui a été co-animée par E. Fargeas et G. Dechamp-Guillaume (ENSAT) et réalisée avec l'appui d'Agropolis International. Le rapport final de cette étude (réalisée en 2018) a été présenté au CCRDT en juin 2019 et publié sur le site de la Région.

En 2019, le CCRRDT a lancé un nouveau chantier autour de 7 défis-clés – dont l'un sur les systèmes alimentaires – et constitué des groupes de travail pour faire des propositions argumentées et co-construites de thématiques scientifiques à soutenir par le Conseil régional. E. Fargeas était chargé d'animer avec M. Marin, présidente du centre Inra de Toulouse – Occitanie, le groupe sur les systèmes alimentaires, avec l'appui d'Agropolis International. Un recensement des unités de recherche a été conduit, étayé par une analyse bibliométrique. Une note de synthèse a été rédigée puis discutée avec le groupe de travail, conduisant à la remise d'un rapport au CCRRDT. Les propositions émises par les différents groupes ont été mises en commun et validées par un groupe restreint et sont consignées dans un rapport consolidé du CCRRDT. Une enveloppe de 15 M€ de crédits d'affectation du Conseil régional a été inscrite fin 2019 au budget 2020 pour engager un accompagnement singulier en faveur de la recherche amont pour ces 7 défis-clés.

Occitanie Data

Dans sa phase de préfiguration, l'objet d'Occitanie Data est (1) d'instaurer un pacte de confiance tant sur le plan de la souveraineté de la donnée que sur celui de l'éthique de son usage, et (2) de faciliter le développement d'une économie de la donnée dans le cadre de l'intérêt général et de la création de nouveaux services. Agropolis International, élue au Bureau d'Occitanie Data, peut ainsi se faire le relai des activités et évolutions du projet auprès de ses membres et de sa communauté. De plus, Agropolis International a été chargée de coordonner la commission « communication ». Le site Internet est animé et enrichi notamment par Agropolis International, qui assure aussi une visibilité régulière sur les comptes LinkedIn et Twitter d'Occitanie Data. Une revue de presse a également été réalisée et plusieurs événements organisés avec l'appui d'Agropolis International, dont la journée de lancement au Conseil régional à Montpellier.

2.2.2. Appui aux politiques de coopération décentralisée

Le Maroc est l'un des pays cibles de la politique de coopération décentralisée de la Région Occitanie, des accords-cadres ayant été signés avec 4 régions marocaines, dont celle de Fès-Meknès, lors de la visite de la présidente Carole Delga en octobre 2017.

En appui à cette politique, Agropolis International s'est engagée dans un partenariat avec le pôle Agrinova de Fès-Meknès en matière de science, technologie, innovation et formation dans les champs de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du développement durable. Dans le cadre de cet accord, Agropolis International et Agrinova ont développé le projet « Dynamique de Soutien à l'Innovation Agri-agroalimentaire du pôle Agrinova de Fès Meknès » (DYSIAAL) qui bénéficie d'un soutien financier de la Région Occitanie à hauteur de 33 500 Euros sur un budget global de 71 500 Euros. Le projet sera mis en œuvre dès 2020 en collaboration avec le Cirad, l'Institut Agro, l'IAM.M et Agri-Sud-Ouest Innovation. Il sera centré la première année sur la formation des managers du pôle Agrinova, et la seconde année sur la formation des producteurs et des industriels de la filière agricole, à l'innovation, la qualité et la labellisation des produits agricoles et agroalimentaires. En parallèle, les entreprises de la région Fès-Meknès bénéficieront d'une rencontre « BtoB » avec celles de la région Occitanie.

2.2.3. Appui à l'organisation d'évènements

Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable

L'idée d'organiser à Montpellier la première édition de cet évènement original repose sur I. Touzard en 2017, alors vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Son ambition était de positionner la collectivité et son territoire comme acteurs de l'innovation sur les questions d'agroécologie et d'alimentation durable. La métropole a sollicité la collaboration d'Agropolis International pour assurer la maîtrise d'œuvre technique, administrative et financière de l'évènement, organisé en partenariat avec le CNFPT, l'ADEME, la DRAAF, la Chambre d'agriculture 34, la Chaire UNESCO Alimentations du monde, l'association Terres en Villes... Après une année d'intense préparation, les premières Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable se sont tenues les 5 et 6 février 2019, rassemblant 518 participants (agents des collectivités locales, représentants associatifs et scientifiques) et offrant quelques 65 interventions et 34 ateliers participatifs. L'enquête post-évènement a fait apparaître un très fort taux de satisfaction malgré quelques points d'amélioration suggérés. Cette rencontre a été clôturée par le vice-président de la métropole de Nantes, également co-président de l'association Terres en Villes, qui a suggéré d'organiser et d'accueillir à Nantes la prochaine édition de ces assises en 2021.

Réunion annuelle des villes signataires du Pacte de Milan

En tant que maire de Montpellier, ville signataire du Pacte de Milan pour les politiques alimentaires urbaines, P. Saurel a invité les élus et agents des villes adhérentes à ce réseau à se rencontrer à Montpellier pour sa réunion annuelle 2019. Cette rencontre a donc été organisée en octobre par la collectivité, et Agropolis International et ses membres se sont fortement mobilisés pour contribuer au succès de cet évènement. Une pré-session d'une demi-journée, ouverte au public, a ainsi été organisée par Agropolis International et la Chaire UNESCO Alimentations du monde, mobilisant de nombreux acteurs de la communauté scientifique locale et leurs partenaires étrangers. Le président d'Agropolis International, P. Caron, est intervenu au sein d'un panel lors de la séance publique organisée en soirée. Enfin, Agropolis International est intervenue en appui à la facilitation des ateliers.

2.3. Services d'édition d'Agropolis Productions

Agropolis Productions, société filiale d'Agropolis International spécialisée dans la production éditoriale, a réalisé plusieurs projets éditoriaux en 2019, dont la coordination éditoriale des Dossiers d'Agropolis ; la coordination et réalisation éditoriale des dossiers et fiches thématiques et des fiches d'actualité du CSFD ; la relecture éditoriale d'un ouvrage et d'une synthèse à l'intention des décideurs sur le carbone dans les sols en Afrique, à paraître en 2020 aux Éditions IRD.

3. Vie institutionnelle, gestion de l'association et du bâtiment

Le troisième volet d'activités d'Agropolis International est lié à son fonctionnement : organisation et animation des réunions statutaires, relations avec les différents membres et partenaires, gestion sociale, administrative et financière, gestion des locaux et accueil de manifestations, communication institutionnelle.

3.1. Gouvernance et pilotage de l'association

Une des particularités de l'association Agropolis International repose sur son ouverture à différents collèges d'acteurs, ce qui permet de mener des actions originales mais impose aussi de satisfaire un certain équilibre dans la construction de la programmation technique pour que chacune des 47 organisations membres trouve son intérêt dans cette démarche horizontale. L'année 2019 a vu se réunir le Bureau de l'association à 5 reprises, deux fois le Conseil d'administration et une Assemblée générale annuelle.

Fin 2018, les membres du Bureau de l'association ont décidé de créer un groupe de travail temporaire constitué de 8 personnes, en prévision des nouvelles échéances post-2020 (notamment la fin de l'actuel contrat de plan Etat-Région – CPER). Le groupe de travail a largement consulté différentes parties prenantes afin de poser les bases de la nouvelle feuille de route d'Agropolis International, en prenant en compte les principales évolutions de l'environnement institutionnel dont : 1) la loi Notre et la fusion des régions ; 2) la nouvelle répartition des compétences entre collectivités territoriales ; 3) la disparition de la COMUE LRU ; 4) la labellisation de l'I-Site MUSE ; 5) la structuration de l'Université Fédérale de Toulouse et la réflexion en cours sur l'avenir de Toulouse Agri Campus. Quatre réunions de ce groupe de travail ont conduit à la formalisation de la feuille de route 2019-2020 qui préfigure le projet de l'association à moyen terme (2021-2025). Un autre évènement notable intervenu en 2019 est la nomination en juin de P. Caron comme nouveau président, ayant adopté la feuille de route telle que proposée par le Bureau. Le projet de l'association pour la période 2021-2025 sera défini à l'échelle de la région Occitanie, validé par l'Assemblée générale du mois de juin 2020, puis inscrit dans le cadre d'une convention pluriannuelle avec le Conseil régional et Montpellier Méditerranée Métropole.

Sur un autre plan, le Conseil régional a commandité un audit externe de l'association sur les volets administratif, social, financier, fiscal, juridique. Les auditeurs sont venus sur place collecter les informations nécessaires début septembre, puis ont analysé ces informations et rédigé un rapport qui a été présenté le 24 octobre, en présence du président et du directeur de l'association et de représentants de plusieurs Directions du Conseil régional, dont J. Paoli et T. Camuzat. Le rapport final a été transmis aux membres du Bureau de l'association. Globalement, ses conclusions sont très positives concernant la gestion de l'association, ce qui est rassurant pour l'avenir. Des recommandations ont été émises visant principalement à 1) formaliser davantage les procédures existantes ; 2) appliquer les règles de la commande publique ; et 3) reconsidérer la question de la cession du bâtiment à l'association par le Conseil régional. Ces éléments seront pris en compte et étudiés par l'association courant 2020.

3.2. Accueil et gestion des locaux et services

Le bâtiment Agropolis International est reconnu comme la « maison commune » où les personnels de la communauté scientifique ont leurs habitudes et « se sentent chez eux » pour se retrouver, échanger, construire des partenariats, comme en témoignent les nombreux messages de satisfaction reçus.

En 2019, Agropolis International a accueilli 167 réunions et manifestations externes et un total cumulé de plus de 9000 visiteurs extérieurs. Le taux moyen d'occupation de l'ensemble des salles du bâtiment à la location (par des utilisateurs internes et externes), réparti sur 220 jours ouvrés par an, représenté l'équivalent de 2,3 salles par jour.

Courant 2019, des changements sont intervenus dans la gestion informatique de l'association. Suite au départ en retraite de l'ingénieur informatique et réseau, la gestion des serveurs a été externalisée et est assurée par l'IAM.M dans le cadre d'une convention. La migration et la sécurisation de données d'Agropolis International ont été effectuées et l'infrastructure informatique de l'IAM.M a été redimensionnée pour répondre aux besoins d'Agropolis International.

3.3. Implication dans des réseaux internationaux

Au niveau européen, Agropolis International est membre de l'association et du groupement européen d'intérêt économique (GEIE) AGRINATURA (réseau d'universités et d'organismes de recherche européens dans le domaine de la recherche et l'enseignement supérieur agricole pour le développement) dont les activités consistent à renforcer la visibilité et valoriser l'expertise scientifique agronomique européenne pour le développement, en vue d'obtenir des contrats auprès des grands bailleurs internationaux pour la mise en œuvre de projets dans ses domaines de compétences. Ainsi, Agropolis International participe aux activités de l'association et du GEIE AGRINATURA tout au long de l'année (assemblée générale, réunions virtuelles mensuelles, réunions spécifiques, groupes de travail, montage de projets, etc.). L'association était impliquée dans deux projets du GEIE AGRINATURA en 2019 (voir pages 11-12).

3.4. Offre évènementielle de l'association

Etant impliquée dans l'organisation d'un grand nombre d'évènements de différentes natures et envergures, Agropolis International a entrepris un travail de structuration de son offre d'accompagnement évènementiel, en s'appuyant en partie sur la norme ISO 20212 « système de management responsable appliqué à l'activité évènementielle ». Un groupe de travail a été constitué afin de formaliser les processus liés à l'organisation d'évènements et développer la documentation afférente. Un travail de définition des attentes en termes de qualité vis-à-vis des fournisseurs a également été engagé. Enfin, un outil de gestion des inscriptions en ligne a été adopté, permettant de gagner en efficacité. Le travail se poursuivra en 2020 avec la déclinaison d'une offre de services formalisée et une prospection active pour l'attraction à Montpellier de nouveaux évènements, ainsi que le renouvellement de la convention avec Montpellier Events (gérant le Corum), qui offre des conditions de réservation avantageuses pour l'association et ses membres.